



L'ACTUALITÉ

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA CAPEB

C'est dans un contexte extrêmement tendu que le Président de la CAPEB a été convié à déjeuner par le Premier ministre, ce lundi 27 avril.

Voilà des mois que nous appelons le Gouvernement à agir face à une conjoncture qui ne cesse de se dégrader depuis dix trimestres maintenant. Et des semaines que nous tirons la sonnette d'alarme face à des chefs d'entreprise désarmés devant les fortes hausses des prix du carburant et des matériaux à la suite du déclenchement des hostilités dans le Golfe. Nous avons multiplié les alertes tant par voie de communiqués, de conférences de presse que sur nos réseaux sociaux. Nous avons également demandé au ministre du Logement, lors de sa venue à notre Assemblée générale, de se faire le relai de nos préoccupations auprès du Premier ministre. C'est ainsi que ce lundi, le Président de la CAPEB a été reçu par le Premier ministre qui était accompagné de son ministre du Logement et du cabinet du ministre des PME et de l'Artisanat ainsi que du Président de la FFB, pour évoquer les sujets de préoccupation du bâtiment et envisager des moyens d'y répondre : prix des carburants et des matériaux, plan logement, certificats d'économies d'énergie, électrification.

Si la CAPEB a déjà été reçue à plusieurs reprises à Matignon au cours de son histoire, son Président n'avait encore jamais été

convié à déjeuner par le Premier ministre lui-même. C'est clairement le témoignage de l'intérêt que le Premier ministre porte à notre secteur. Les échanges ont permis de clarifier le positionnement du Gouvernement et ont été empreints d'une grande écoute à l'égard de nos entreprises en difficultés.

Sur le premier sujet, le Premier ministre avait admis que la situation dans le Golfe affectait le BTP et avait annoncé une aide sur le GNR réservée aux petites entreprises des TP. Sébastien Lecornu a précisé que ce dispositif serait élargi dans un premier temps aux artisans du gros œuvre : maçons, charpentiers et couvreurs, sachant que ce périmètre pourra être révisé chaque mois. Au total, l'aide sera de 20 centimes par litre de GNR dans la limite de 4 000 €.

Le Premier ministre s'est par ailleurs déclaré favorable à la mise en place d'un Observatoire des prix pour encadrer leur évolution et contrer les effets d'aubaine. Il a souhaité qu'un travail s'engage pour y parvenir rapidement.

Au-delà des mesures d'urgence, et même si l'aide sur le GNR est évidemment bienvenue compte tenu de la conjoncture (voir notre rubrique Économie), nous rappelons que le secteur a surtout besoin de mesures

structurelles lui permettant de vivre de son activité plutôt que de subventions. La CAPEB se bat depuis des mois pour que tous les marchés soient davantage ouverts aux petites entreprises, qu'il s'agisse de marchés publics (le relèvement à 140 k€ HT du seuil à partir duquel les marchés sont soumis à concurrence et à publicité va dans ce sens) ou privés et en particulier celui de la rénovation énergétique. Les besoins sont immenses et aujourd'hui, le marché est limité et contraint parce que réservé à 54 000 entreprises labellisées. Une aberration que nous sommes déterminés à éliminer. Seul l'accès au RGE, simplifié et facilité, pour le plus grand nombre d'entreprises permettra véritablement de massifier la rénovation énergétique des logements. Les textes réglementaires en ce sens sont en préparation et le Premier ministre a déclaré sa volonté de stabiliser les dispositifs de soutien au marché au travers de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie. À ce titre, il a considéré que ces CEE constituent un outil essentiel du financement des travaux de rénovation énergétique et ce, plus que jamais, puisque la remise sur le marché des passoires énergétiques sous condition de travaux dans les 3 à 5 ans représente un stock considérable

→ DES TPE DU BÂTIMENT SOUS TENSION MALGRÉ UNE STABILITÉ APPARENTE

D'après la dernière étude d'Altarea, les défaillances d'entreprises atteignent un niveau historiquement élevé au premier trimestre 2026, avec près de 19 000 procédures tous secteurs confondus. Dans ce contexte, la construction semble relativement stable, avec 4 580 défaillances, soit une hausse limitée de 1,6 % sur un an. Une évolution qui masque toutefois les fragilités persistantes des TPE, particulièrement exposées aux tensions de trésorerie et aux fluctuations de la demande.

Le gros œuvre enregistre une amélioration, notamment dans la maçonnerie, où les défaillances reculent nettement (-12 %). En

revanche, la construction de maisons individuelles reste fragile, avec une légère hausse des défaillances (+5 %) qui reflète un marché encore contraint.

La situation se dégrade davantage dans le second œuvre (+8 %). Les activités de peinture, vitrerie et menuiserie, majoritairement composées de petites structures, voient leurs défaillances progresser sensiblement. Ces entreprises subissent la baisse des chantiers et une pression accrue sur leurs marges, notamment dans le secteur de la rénovation.

Enfin, les tensions touchent aussi les fournisseurs



de matériaux, ce qui fragilise l'ensemble de l'écosystème. Pour les TPE du bâtiment, la stabilisation globale du secteur ne suffit pas à dissiper les incertitudes, et la reprise reste conditionnée à un redémarrage durable de l'activité et à un meilleur accès au financement.

METIERS

→ UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CERNER LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES MÉTIERS DE LA PLÂTRERIE

Le métier de plâtrier présente aujourd'hui des enjeux majeurs, notamment autour du maintien des savoir-faire traditionnels et du geste professionnel, en particulier sur le volet de la plâtrerie traditionnelle. Malgré la création de certifications spécifiques visant à valoriser et structurer ces compétences, celles-ci peinent encore à attirer des candidats.

Afin de mieux comprendre les besoins du terrain

et d'identifier des leviers d'action concrets, les professionnels sont invités à contribuer à cette étude en répondant à l'enquête en ligne. Leur participation est essentielle pour faire remonter les réalités du métier, valoriser les pratiques et construire des solutions adaptées aux enjeux de ce métier. [Répondre à l'enquête ici.](#)

Merci beaucoup pour vos réponses (5 min).



GOVERNEMENT

→ PLAN D'ÉLECTRIFICATION: UN TOURNANT STRATÉGIQUE MAIS UNE PRESSION DE PLUS POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Face aux tensions géopolitiques et à la volatilité des prix de l'énergie, le gouvernement a annoncé un plan d'électrification de l'économie qui marque une inflexion claire: accélérer la sortie des énergies fossiles en misant massivement sur l'électricité. Mais si les objectifs affichés sont structurants, les moyens prévus pour les atteindre sont sources d'inquiétudes pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Le cœur du plan repose sur un principe simple: remplacer progressivement les usages du pétrole et du gaz par de l'électricité. Cette logique concerne les transports, le logement, et plus largement les activités économiques. L'État prévoit un effort financier significatif avec un doublement des aides à horizon 2030 pour atteindre environ 10 milliards d'euros par an.

Le plan vise donc la décarbonation du logement avec, en particulier, la fin des chaudières à gaz dans le neuf dès cette année. Les aides seront ainsi réorientées vers les solutions électriques, notamment les pompes à chaleur avec l'objectif d'installer 1 million de PAC par an.

Si le diagnostic est globalement partagé, la méthode et le calendrier suscitent tout de même des réserves. Le Président de la CAPEB l'a dit sur plusieurs antennes: cela fait longtemps que nous savons qu'il faut décarboner l'énergie en France, mais cette réponse, brutale et radicale, n'est pas adaptée au contexte de crise que traverse le secteur du bâtiment. Le calendrier arrêté ne tient pas compte du contexte de tensions extrêmes dans lequel

évoluent aujourd'hui les entreprises artisanales du bâtiment. Alors que les hausses des prix frappent les artisans de plein fouet, dans moins d'un an les plombiers chauffagistes ne pourront plus installer d'équipement gaz. Un changement soudain qui est d'une rare violence pour toute une profession. Les artisans concernés ont besoin d'un temps d'adaptation pour acquérir les compétences spécifiques aux PAC. Un professionnel du gaz ne devient pas spécialiste des PAC en quelques semaines ou mois! En outre, nous le répétons, la PAC n'est pas une solution universelle. Seule l'hybridation des solutions peut permettre de répondre à la diversité des besoins et des possibilités. Sans compter que changer d'équipements n'est pas forcément le chemin le plus court vers la sobriété car l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas. Et pour limiter les consommations énergétiques, il faut commencer par éviter de les gaspiller. À cet égard, on comprend d'autant moins l'obstination du Gouvernement à exclure les travaux d'isolation des aides à la rénovation énergétique car ces travaux sont indispensables pour aller vers la sobriété. Se focaliser sur les seules PAC relève d'une vision trop partielle du sujet, à l'opposé d'une approche globale de la rénovation.

De plus, le choix de la PAC pose un problème économique central: le coût. Ces équipements sont, de toute évidence, plus chers que les solutions gaz avec un retour sur investissement très long. Difficile à imaginer quand on veut bien se souvenir du

240 M€

c'est la somme que prévoit de mobiliser EDF pour aider les ménages modestes à installer une PAC

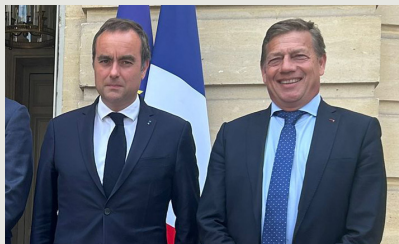
niveau du pouvoir d'achat moyen des ménages. Et même la volonté du Gouvernement d'accroître les aides aux travaux n'y suffiront pas, d'autant qu'elles sont réservées aux plus modestes. La trajectoire proposée par ce plan est trop rapide, insuffisamment concertée et difficilement lisible pour les professionnels comme pour les particuliers. Tout ceci n'est pas de nature à nourrir la nécessaire confiance qui préside à toute décision d'engager des travaux.

Le Président a présenté tous ces arguments au Premier ministre ce lundi 27 avril, insistant sur la nécessaire hybridation des solutions. À cet égard, le positionnement de M. Lecornu concernant le gaz vert est évidemment un pas mais sans doute insuffisant pour rassurer les professionnels. En revanche, le plan recèle un point positif: des opportunités sur l'électrification des véhicules utilitaires, les équipements de chantier et les installations électriques. Le Premier ministre a d'ailleurs confirmé son souhait d'accompagner largement l'électrification du parc des VU. Nous y serons attentifs.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

MATIGNON



Le Président de la CAPEB avait été convié par le Premier ministre ce lundi 27 avril pour évoquer les différentes sources de préoccupation des entreprises du bâtiment à l'occasion d'un déjeuner auquel participaient également le ministre du Logement et un représentant du cabinet du ministre de l'Artisanat et des PME. ([voir notre actualité et ARTUR](#))..

PRESSE

À la suite de son rendez-vous à Matignon, Jean-Christophe Repon a été interviewé par [France Inter](#), Le Moniteur, Batiactu, Zepros. À la suite de sa réélection la semaine dernière, et de la conférence de presse qui a suivi, nombreuses ont été les reprises presse



et les interviews : Artisans et Entrepreneurs, La Correspondance économique, Batiactu, Le Moniteur, Xpair, Zepros, [Sud Radio](#), [RMC](#), France info, notamment. [Tout voir ici](#).

IRIS-ST

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'IRIS-ST avaient lieu ce mardi sous la présidence de Jean-Christophe Repon

PARTENARIATS

L'OPPBTB donnait une conférence de presse mardi à laquelle le Président de la CAPEB a assisté en compagnie de Yann Danion qui préside l'organisme de prévention. Un échange a par ailleurs eu lieu avec le Directeur général du CCCA-BTP puis un autre avec la FNTP et PROBTP. Un rendez-vous a été organisé mercredi avec Action Logement, suivi de la signature du partenariat avec Costructor puis d'un autre échange avec IMA Habitat et HB Développement.

RÉSEAU

→ RETOUR SUR LES DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 23 ET 24 AVRIL

C'est évidemment le renouvellement du Bureau confédéral et la réélection du Président confédéral qui ont été le temps fort de ce Conseil d'Administration des 23 et 24 avril. Cette réunion s'inscrivait dans le prolongement de la CNAGS et de l'Assemblée générale qui se sont tenues la semaine précédente. Un bilan en a été dressé. Les membres du Conseil ont ensuite choisi le lieu d'organisation de l'Assemblée générale 2027 parmi les propositions présentées et voté quasi unanimement pour Angers. Ils ont ensuite fait un point complet sur l'organisation des Rencontres des Métiers du bâtiment de Marseille et sur l'état des réservations au sein de l'exposition. Après avoir validé une méthode et un calendrier de travail pour la mise au point d'un livre blanc en vue des présidentielles, ils ont fait le point sur les dossiers en cours : l'évolution du RGE et la parution promise d'un arrêté par le ministre du Logement pour en faciliter l'accès, la refondation de la REP



CAPEB, les arbitrages concernant les programmes Oscar et FEEBAT. Évidemment, les membres du Conseil sont revenus sur l'impact de la guerre en Iran sur les prix des carburants et des matériaux. Ils ont aussi examiné la restitution des concertations menées avec le Réseau autour du plan de relance

ils sont aussi revenus sur la mise en place d'une offre promotionnelle destinée à encourager toute première adhésion, traduisant la volonté de la CAPEB de renforcer l'attractivité de son Réseau et d'élargir sa base d'adhérents.

